



GASSAUGI, ACCA, FDC33, SIAEBVELG, OïKOS ACMV, école élémentaire de Carcans



PROBLEMATIQUE

Dans le cadre du Document d'Objectifs Natura 2000 et du Plan d'Actions pour la préservation et la valorisation des zones humides des Lacs médocains, la priorité a été donnée à la restauration et l'entretien des marais et landes humides.

En effet, ces milieux ouverts présentent un intérêt fort pour la faune et la flore ainsi que vis-à-vis de leurs services rendus à l'homme. Néanmoins, ces milieux ont nettement régressé ces 30 dernières années car sont sujets à la colonisation par les ligneux (pins, bouleaux, saules, brandes...).

De multiples acteurs se mobilisent autour des Lacs médocains et leurs marais pour les travaux d'entretien et de restauration des milieux ouverts :

- ACCA de Carcans, Lacanau, Hourtin, ASEL33, ACM33, GASSAUGI, Fédération des Chasseurs de Gironde
- Communes de Carcans, Lacanau, Hourtin, du Porge, le SIAEBVELG
- Réserves Naturelles Nationales d'Hourtin (ONF) et de l'Etang de Cousseau (SEPANSO), Réserve Biologique Dirigée de Lacanau (ONF), Espaces Naturels Sensibles (Conseil Général de la Gironde, Conservatoire du Littoral).

Ces travaux s'illustrent par des opérations de broyage mécanique, de brûlage dirigé ou de pâturage afin de préserver l'ouverture de la végétation caractéristique des milieux humides.



Avant travaux, marais du Montaut



Après travaux, marais du Montaut

OBJECTIFS DU PROGRAMME

A tout programme qui conduit à mener des opérations modifiant le milieu naturel, le gestionnaire se doit de mettre en place des métriques lui permettant de statuer sur l'effet induit sur le fonctionnement de l'écosystème.

Dans le contexte des zones humides des Lacs médocains, la mise en place de ces travaux de restauration et d'entretien a nécessité de s'interroger sur le développement d'outils pour juger de l'efficacité de ces interventions : c'est le rôle que peut jouer un indicateur écologique. En effet, en plus de mesurer l'état et l'évolution des composantes de la biodiversité à un moment donné et dans des conditions données, un indicateur permet à terme, de réaliser des comparaisons spatiales et temporelles permettant de prendre des décisions quant à la gestion employée. Finalement, il constitue un outil de médiation dont le rôle n'est pas à négliger sur des aspects de communication.

Le choix s'est porté localement sur la mise en place du suivi annuel des limicoles nicheurs, pouvant être considéré comme un bon intégrateur de la qualité de milieux humides ouverts mais les décisions ne peuvent être prises qu'à partir d'un seul indicateur et c'est pourquoi le SIAEBVELG a expérimenté cette année le suivi de terrain de certaines espèces caractéristiques de la flore patrimoniale en complément des suivis avifaunistiques.

En effet la présence d'un certain nombre d'espèces de la flore patrimoniale peut être révélatrice de la qualité des milieux humides ouverts.



METHODE EMPLOYEE ET LOCALISATION DU SECTEUR D'ETUDE

a. Zone d'étude

L'ensemble des 1700 ha constituant la zone d'étude n'a pu être prospecté exhaustivement mais un aperçu global de la répartition apparente de ces espèces à pu être réalisé sur environ 500 ha durant cette première année de suivi. Les 1700 ha en question sont présentés dans les cartes de ce document par des carrés juxtaposés de 25 ha de surface.

b. Espèces suivies

Le nombre d'espèces identifiées ainsi que l'effectif en termes de nombre de pieds de chacune est étudié. Il a ainsi été proposé de comptabiliser et cartographier ces espèces caractéristiques de la flore patrimoniale : Gentiane pneumonanthe, Parnassie des marais, Faux Cresson de Thore, Spiranthe d'été... les observations ponctuelles d'autres espèces telles que la Linaigrette à feuille étroite, le Rynchospore blanc et la Sanguisorbe officinale ont été

notées cette année mais n'ont pas fait l'objet d'un dénombrement aussi poussé. Le protocole expérimenté cette année sera amélioré et reconduit à l'identique chaque année pour permettre un suivi et des comparaisons pertinentes.

b. Période d'observation

Les prospections de terrains ont eu lieu durant la période de floraison des espèces considérées : au mois de juin pour les Spiranthes d'été et de la fin d'été jusqu'au milieu de l'automne particulièrement doux cette année pour les autres espèces.



c. Déroulement des dénombrements

Cette année les dénombrements ont eu lieu lors de prospections à pieds de différentes parcelles accessibles. Ils consistent en un cheminement à faible vitesse le long de transects rectilignes et permettant de couvrir des yeux un maximum de surface. Chaque pied observé est comptabilisé, localisé sur une carte et entre dans la base de données totale. Autant que possible les points GPS de localisation des pieds sont relevés.



La prospection réalisée cette année a permis d'expérimenter ce suivi en attendant de mettre en place un protocole plus systématique permettant d'acquérir des données exhaustives par secteur.

Comme pour le suivi des limicoles nicheurs le SIAEBVELG souhaite mettre en avant l'aspect « participatif » dans le suivi de la flore patrimoniale aussi bien pour augmenter les capacités de prospection et enrichir la base de données ainsi que pour développer la sensibilisation des acteurs locaux et le public scolaire aux problématiques environnementales.

Cette année, le suivi de la flore a pu être réalisé grâce à la mobilisation de volontaires :

- Avec l'association Oïkos ACMV et la société Linnéenne de Bordeaux avec Jean Laporte-Cru et Marie Reine Dubois ainsi que l'écrivain botaniste Franck Jouandoudet.
- Avec les enfants de l'école de Carcans lors des temps périscolaires,
- Avec Jean-François Seguy et Pascal Blanc du GASSAUGI, Didier Garcia de l'ACCA de Lacanau et Dominique Cabrol des services techniques de la mairie de Lacanau.

BILAN DES OBSERVATIONS EN 2015

a. les données par secteurs

la présentation des données s'est faite en reportant les points de localisation des espèces recensées au GPS dans des carreaux de 500m de côté soit 25 ha de surface afin de mettre en évidence la localisation globale des espèces suivies à l'échelle des 1700 ha de la zone d'étude.

La cartographie ci-contre présente la richesse spécifique sur une échelle de 0 à 2 espèces présentes, appartenant à la flore patrimoniale, au sein d'un carré de 25 ha de surface. Les espèces considérées pour cette cartographie sont : la Gentiane pneumonanthe, le Faux-Cresson de Thore, la Parnassie des marais, la Spiranthe d'été et la Sanguisorbe officinale. D'autres espèces observées telles que la Linaigrette à feuille étroite, le Rynchospore blanc ou les Orchidées Platanthère à deux feuilles et Orchis élevée (dont la présence et l'identification sont à confirmer), n'ont pas encore été cartographiées et donc ne sont pas prises en compte dans cette carte.

Les cases blanches qui présentent la valeur 0 pour la richesse spécifique sont soit des zones non prospectées cette année, soit des zones où aucun pied de ces 5 espèces n'a été recensé.

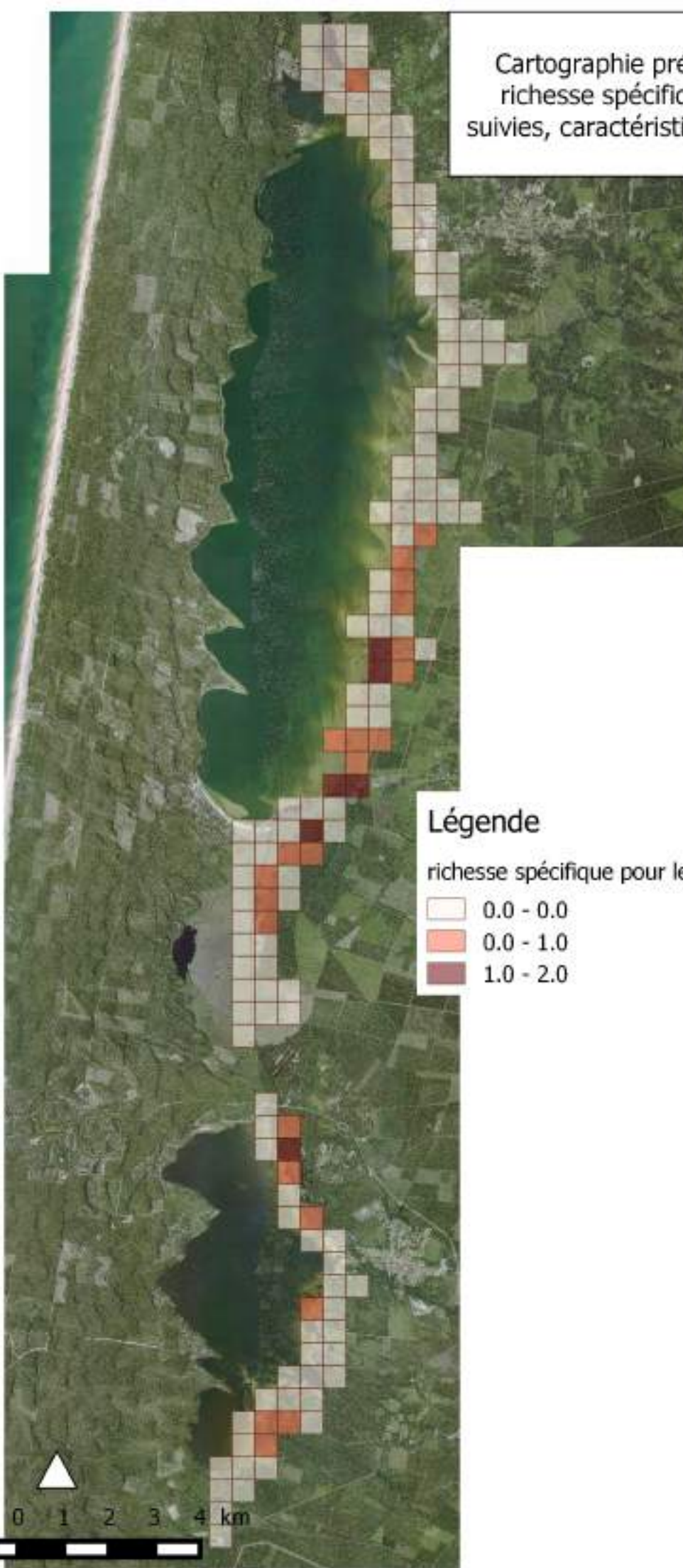
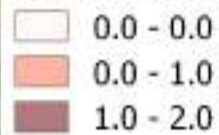


**Sanguisorbe officinale, Gentiane pneumonanthe et Spiranthe d'été,
photos 2015**

Cartographie présentant la répartition de la richesse spécifique pour quelques espèces suivies, caractéristiques de la flore patrimoniale.

Légende

richesse spécifique pour les espèces considérées



1 0 1 2 3 4 km

b. détails des résultats par espèces

La Gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe*)

Cette plante vivace mesure de 10 à 50 cm de haut, elle est reconnaissable durant sa période de floraison de juillet à octobre par la couleur bleue de ses grandes fleurs (4cm de long), pédonculées, alternes et solitaires à l'aisselle des feuilles supérieures. Ses tiges sont dressées ou ascendantes, élancées, simples, feuillées.



Du point de vue de son écologie, on la trouve dans les habitats de type landes et pâturages marécageux, dans presque toute la France excepté dans la région méditerranéenne.

Les œufs de Papillons (Azuré) lorsque la fleur a été un support de ponte, peuvent être présents sur les pétales comme présenté sur la photo ci-contre, néanmoins localement aucun œuf de papillon n'a été observé sur les fleurs de Gentiane.

Les données ci-contre présentent les résultats quant à la répartition de l'abondance de *Gentiana pneumonanthe* par carrés de 25 ha couvrant la zone d'étude. Les classes d'abondance en nombre de pieds sont présentées en légende.

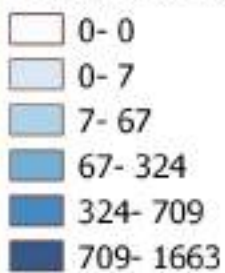
Un total de plus de 6000 pieds ont été dénombrés cette année pour cette espèce.

On observe nettement que sur notre site d'étude cette espèce est concentrée sur les parcelles de la commune de Carcans. Et notamment au Pouch où la densité de pieds est élevée. On peut relier ces observations à l'ancienneté et la fréquence des travaux réalisés sur ce site. En effet la restauration et l'entretien fréquent de la végétation ouverte et rase de type lande humide semblent réunir les conditions propices à l'établissement et au maintien de la *Gentiane pneumonanthe*. En effet les conclusions des études bibliographiques vont dans ce sens : même si sa banque de graines est présente dans le sol, cette espèce a besoin d'un entretien régulier par broyage, pâturage ou fauche afin de limiter la prolifération d'espèces plus compétitives et rendre possible son établissement.

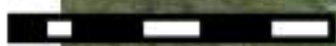
Cartographie présentant les données collectées
quant à la répartition de l'abondance de la
Gentiane pneumonanthe.

Légende

Gentiane pneumonanthe (nombre de pieds par carré de 25 ha)



1 0 1 2 3 4 km



Le faux-Cresson de Thore (*Caropsis verticillatinundata*)



Cette plante vivace de 5 à 15 cm de haut possède une tige couchée ou ascendante, filiforme, simple ou peu rameuse. Ses petites fleurs blanches en période de floraison de juillet à septembre sont reconnaissables par leur organisation en ombelle rassemblant dans la même inflorescence plusieurs fleurs. Cette espèce vit au sein d'habitats tourbeux, inondés en période hivernale.

Les données ci-contre présentent les résultats quant à la répartition de l'abondance du Faux-Cresson de Thore par carrés de 25 ha couvrant la zone d'étude. Les classes d'abondance en nombre de pieds sont présentées en légende.

On soulignera tout d'abord que cette espèce est largement présente en zone rivulaire des lacs avec des fréquences d'occurrence respectivement de 12% et 6% sur les rives du lac de Carcans-Hourtin et Lacanau (cf étude de la végétation amphibie des lacs médocains menée par l'IRSTEA) et les pieds comptabilisés dans notre étude sont uniquement ceux présents en partie haute des zones humides.

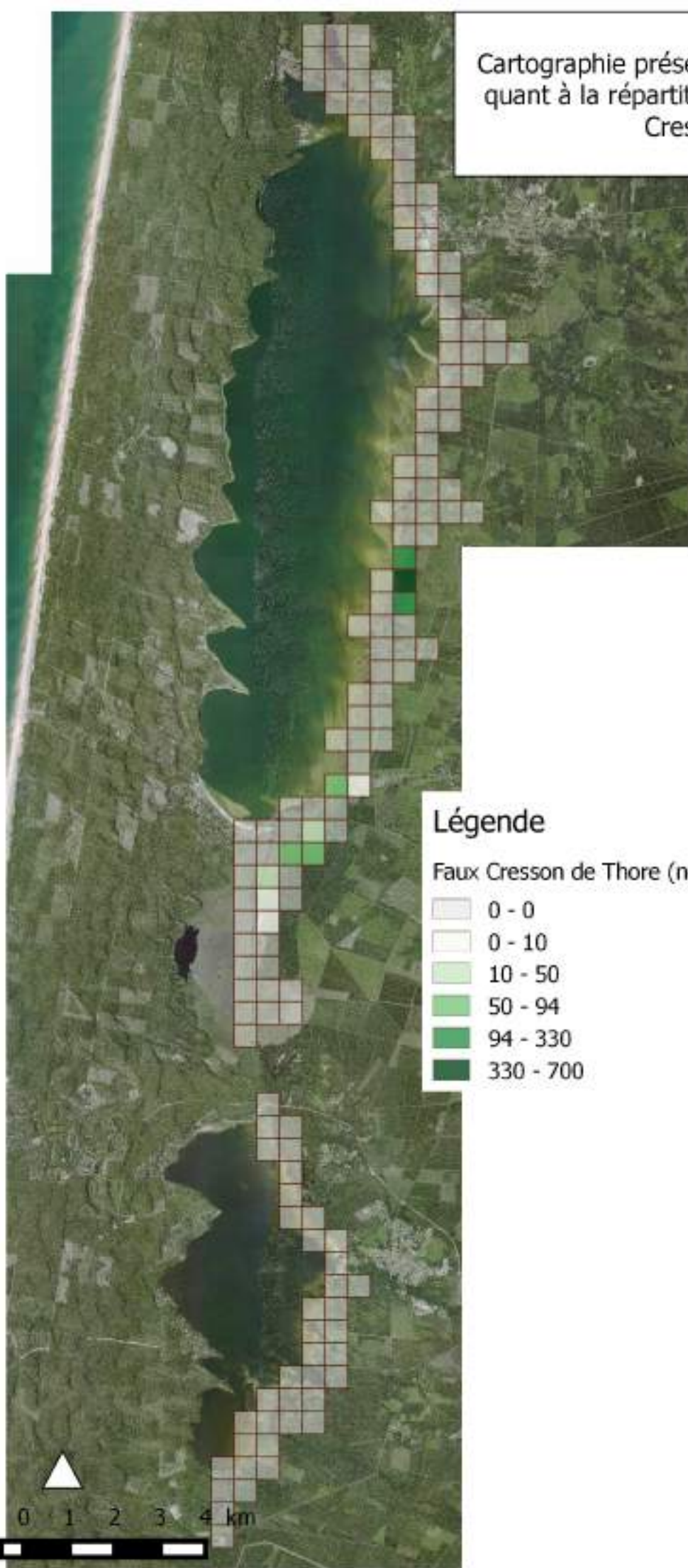
De plus, la difficulté de détection de cette espèce notamment due à sa petite taille rend les données présentées, issues de son suivi, incomplètes.

On peut tout de même observer que cette espèce se répartit en parallèle de la Gentiane pneumonanthe sur les sites prospectés, ces deux espèces n'exploitant pas le même type de substrat.

Le Faux-cresson de Thore est fréquemment présent sur les parcelles contenant des plaques apparentes de sol tourbeux plus ou moins sableux à végétation éparse.



Cartographie présentant les données collectées
quant à la répartition de l'abondance du Faux-
Cresson de Thore.



Légende

Faux Cresson de Thore (nombre de pieds par carré de 25 ha)

- 0 - 0
- 0 - 10
- 10 - 50
- 50 - 94
- 94 - 330
- 330 - 700

1 0 1 2 3 4 km

La Parnassie des marais (*Parnassia palustris*)

Cette plante vivace possède une tige de 10 à 30 cm, dressée, simple, anguleuse, portant une seule feuille ovale. Les feuilles radicales sont en rosette, longuement pétiolées. Ses grandes fleurs sont blanches, solitaires et terminales. Elle fleurit de juillet à septembre et se trouve dans des habitats de type lande humide ou prairie marécageuse.



Les données ci-contre présentent les résultats quant à la répartition de la densité de la parnassie des marais par carrés de 25 ha couvrant la zone d'étude. Les classes de densité en nombre de pieds du mètre carré sont présentées en légende.



A la différence des deux espèces précédentes, dans les zones où la Parnassie est présente, un dénombrement exhaustif du nombre de pieds est impossible du à sa forte abondance. C'est pour cette raison que le nombre de pieds a été évalué au mètre carré dans ces sites.

On observe nettement que sur notre site d'étude cette espèce est concentrée sur les parcelles de la commune de Lacanau et plus précisément dans la moitié Sud des rives du lac.

On peut relier ces observations, comme pour la Gentiane des marais, à l'ancienneté et la fréquence des travaux réalisés sur ce site. En effet la restauration ancienne et l'entretien fréquent par broyage en bandes des services techniques de la mairie de Lacanau offrent une végétation ouverte et rase de type lande humide qui réunit les conditions propices à l'établissement et au maintien de la Parnassie des marais.

On peut tout de même souligner que les conditions observées en termes d'habitat présent et de gestion réalisée entre les rives du lac de Lacanau et celui de Carcans au niveau du Pouch semblent similaires alors que les espèces qui s'y répartissent sont différentes. L'explication réside sans doute dans l'intervention d'autres facteurs comme la banque de graines présente résultant de conditions plus anciennes, des capacités de dispersion de ces espèces ou encore de l'influence des niveaux d'eau, les rives du lac de Lacanau restant inondées plus tardivement dans la saison. En effet même si les milieux sont rendus propices par la gestion employée, l'espèce n'est pas nécessairement présente.

Cartographie présentant les données collectées
quant à la répartition de la densité de la
Parnassie des marais.



Légende

Parnassie des marais (nombre de pieds /m²)

- 0 - 0
- 0 - 15
- 15 - 30